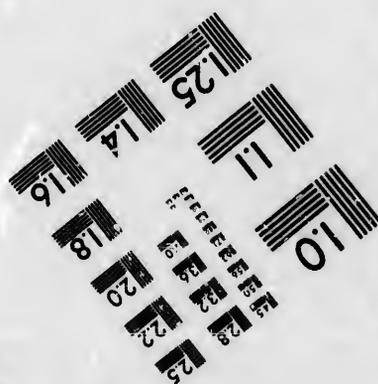
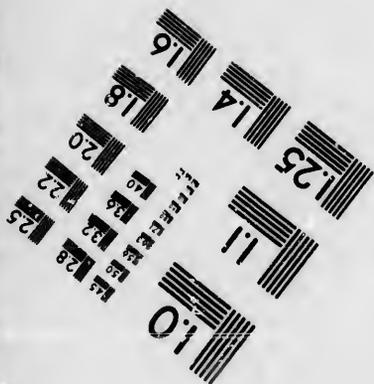
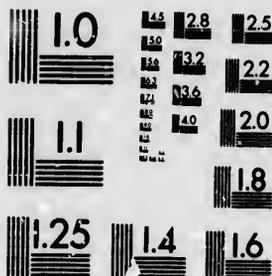


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4501

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.4
1.6

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								/			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

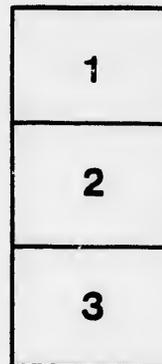
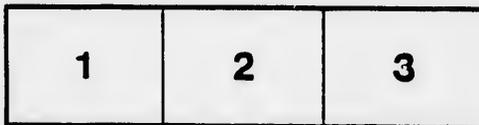
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



juillet 1850

CIRCULAIRE.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 19 Juillet 1850.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'AI l'honneur de vous transmettre la copie d'un écrit signé: *Un curé de Campagne*, qui a paru dans le numéro du 17 mai dernier des *Mélanges Religieux*, et qui a pour but d'engager les fabriques des diocèses de Québec et de Montréal à former une société pour assurer les églises et les presbytères contre les accidents du feu. Un projet à peu près semblable avait été proposé ici, il y a quelques années, mais il n'y fut pas donné de suite, parce que, dans le temps, on n'en avait sans doute pas aussi bien apprécié l'utilité qu'on semble le faire aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, un bon nombre de prêtres ayant témoigné à Monseigneur l'Administrateur, qu'ils seraient bien aises que l'on mit à effet les suggestions contenues dans l'écrit en question, Sa Grandeur m'a ordonné de vous inviter à les porter à la connaissance de votre fabrique, afin qu'elle examine s'il est, ou non, de son intérêt de les adopter. Si, comme il est probable, sa décision est affirmative, veuillez avoir la bonté de m'en donner avis à votre premier loisir.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

C. F. CAZEAU, P^{TR.}
Secrétaire.

ASSURANCE DES ÉGLISES DE CAMPAGNES.

A MESSIEURS LES CURÉS,

J'APPRENS que le presbytère de St. Barthélemy vient d'être détruit par le feu. Voilà donc une paroisse qui, dans ce temps de pénurie, se trouve obligée d'en rebâtir un autre et, par conséquent, de se cotiser pour £400 à £500 ! Ce malheur peut arriver ailleurs, et ce peut être non pas seulement un presbytère, mais une église qui devienne la proie des flammes ; et ce ne serait pas alors une charge de £400 à £500, qui pèserait sur une paroisse, mais bien de 2 à 3 mille louis. Voilà le danger auquel sont exposées toutes les paroisses.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas faire assurer toutes les églises ? Il est vrai que ce serait plus prudent ; mais aussi c'est si coûteux. On ne pourrait guère faire assurer, je crois, à moins de 10s pour £100 ; ce qui ferait une rente annuelle de £10 pour £2000, et de £15 pour £3000.

Il y a dans le diocèse à peu près 120 paroisses. Si toutes se faisaient assurer pour £2000 chacune, ce serait £1200 que les Fabriques réunies donneraient tous les ans aux assurances ; et elles en donneraient £1800, si elles voulaient se faire assurer pour £3000 !

N'y aurait-il donc pas, pour assurer nos églises, quelque autre moyen qui exempterait également les paroissiens de l'obligation si onéreuse de rebâtir, après un incendie, et qui, en même temps, serait pour chaque Fabrique, une bien petite charge ? Je crois que oui. Et c'est là que je regarde ce sujet comme très important pour le public que je prends la liberté de soumettre le projet suivant à mes confrères les curés de campagne. Ce projet n'est pas précisément de moi, et c'est pour cela que je le soumets avec plus de confiance. Déjà il y a quelques années, on l'avait proposé ; mais, depuis, on n'en a plus entendu parler. Je prie donc les curés de l'examiner de nouveau ; et, s'ils l'approuvent, de ne pas perdre de temps, mais de le mettre immédiatement à exécution.

Voici ce que je proposerais : ce serait une Assurance mutuelle des Fabriques, ayant pour règlement fondamental que, tant qu'il n'y aurait pas d'incendie, les Fabriques n'auraient absolument rien à donner : mais, avenant un incendie, chaque Fabrique donnerait proportionnellement à son assurance, la somme qu'il faudrait pour former celle pour laquelle l'église incendiée aurait été assurée.

Supposons, par exemple, que les 120 fabriques du diocèse entrent dans cette société, et qu'elles assurent leurs biens pour £2000. Qu'une église brûle; chaque Fabrique aura à donner seulement la modique somme de £16 13 4. Et si, au lieu de £2000 seulement, elles se faisaient toutes assurer pour £3000, alors chacune n'aurait toujours à donner que £25 dans le cas d'un incendie qui arriverait peut-être tous les 10 ou 15 ans, et peut-être même moins souvent. Ce simple exposé suffit sans doute pour faire voir les grands avantages qu'aurait cette Assurance sur les Assurances de nos villes, puisque, dans le cas d'un incendie, (soit tous les dix ans), on donnerait moins qu'on ne serait obligé de donner tous les deux ans aux assurances des villes pour la même assurance de £2 à £3000, et que surtout on peut être 10, 15 et 20 ans, sans rien donner du tout.

Et si, aux 120 paroisses du diocèse de Montréal, celles du diocèse de Québec s'unissaient, et j'espère qu'un grand nombre le fera, alors les sommes à donner par chaque Fabrique seraient bien moindres. Il est vrai que plus il y aura d'Eglises assurées, plus les incendies pourront être fréquents, mais aussi plus la somme à payer sera petite.

Outre le grand bien que cette assurance procurerait aux habitants, en les exemptant de rebâtir, il y a encore, ce me semble, un avantage bien important dans cette mesure; c'est que les Fabriques n'étant plus obligées de tenir en coffre des sommes quelquefois considérables pour les cas d'incendie, pourraient tous les ans employer le surplus de leurs revenus, soit à se procurer des ornements plus dignes du culte, soit à l'éducation, soit à d'autres bonnes œuvres.

Ne serait-ce pas aussi un moyen certain d'éviter les disputes, les haines et souvent les procès-ruineux qui accompagnent presque toujours ces bâtisses d'églises ou de presbytères ?

Il n'y a personne, sans doute, qui ne convienne de ces avantages. S'il en est ainsi, mettons-nous donc l'œuvre. Que chaque curé qui approuvera ce projet fasse immédiatement une Assemblée de Fabrique, et qu'il en écrive aussitôt le

résultat à monsieur le rédacteur des *Mélanges*, qui se fait un plaisir de coopérer ainsi à cette œuvre en recevant toutes les lettres qui lui seront adressées à ce sujet. J'ai fait moi-même hier pour cela une assemblée de Fabrique, et tous les marguilliers ont fortement approuvé ce plan, et ont décidé à l'unanimité de faire assurer leur église pour £3,4000, et leur presbytère pour £600.

Si, dans quelques semaines, il y avait au moins une cinquantaine de paroisses qui eussent répondu affirmativement, alors on pourrait annoncer, sur les *Mélanges*, une assemblée qui se tiendrait à Montréal, dans laquelle on rédigerait les principaux réglemens de l'Association, et on adresserait immédiatement une requête à la Législature, afin de faire approuver la dite Association.

Monseigneur de Montréal à qui j'ai eu l'honneur de donner communication de ce projet, m'autorise à dire qu'il l'approuve entièrement, et qu'il verra avec beaucoup de plaisir son clergé le mettre à exécution.

UN CURÉ DE CAMPAGNE.

13 Mai, 1850.

air de coopérer
adressées à ce
que, et tous les
nimité de faire

antaine de pa-
noncer, sur les
le on rédigerait
édiatement une
on.

communication
n'il verra avec

CAMPAGNE.

